

CHAPELLE DE LA REPARATION

Pointe-aux-Trembles [Près Montréal]



LES EXERCICES

commenceront avec le mois de Mai.

— Les jours ordinaires de pèlerinages sont —

les DIMANCHES, MARDIS et VENDREDIS

HEURES ORDINAIRES DES EXERCICES :

- à 11 h. — Heure d'adoration solennelle, suivie de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.
- à 3 h. — Chemin de Croix prêché et procession de la Ste-Vierge dans le bocage.
- à 4 ½ h. — Salut du T. S. Sacrement et bénédiction des objets de piété.

Un Père se tient à la disposition des pèlerins, le matin, pour la confession et la sainte communion.

Un tramway électrique conduit les pèlerins à quelques pas de la Chapelle.
Repas et rafraichissements à volonté à un restaurant voisin.

Pour renseignements nécessaires, s'adresser au

Père Directeur de la Réparation

868 Ave Mont-Royal Est,

MONTREAL.

Tél. Bell St-Louis 835